



## Fiche de sécurité du 20/11/2005, révision 1

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commercial: DEGIVRANT LIQUIDE

Code commercial: 411 00 16490-4060-50 litres

Type de produit et emploi: Détergent dégivrant.

Fournisseur:

MECCANOCAR ITALIA S.R.L. - Via S. Francesco, 22 - C.P. 56033 CAPANNOLI (PI)

Tél. 0587 609433 ( 10 lignes R.A.) - Fax 0587 607145

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation pour appels urgents:

MECCANOCAR ITALIA S.R.L. - Tél. 0587 609433 ( 10 lignes R.A.) - Fax 0587 607145

### 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Substances contenues dangereuses pour la santé aux termes de la directive 67/548/CEE et adaptations successives ou pour lesquelles il existe des limites d'exposition reconnues:

95-98% MELANGE D'ALCOOL

F Facilement inflammable

Xi Irritant

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer un état de somnolence et des vertiges.

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Si le produit entre en contact avec les yeux, il provoque des irritations qui peuvent durer pendant plus de 24 heures.

### 4. MESURES DE PREMIER SECOURS

Contact avec la peau:

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement et abondamment sous l'eau courante en utilisant éventuellement du savon.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment sous l'eau courante, en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes. Puis protéger les yeux avec un pansement stérile ou un mouchoir propre, et dans tous les cas secs.

EFFECTUER UNE VISITE MEDICALE

Ingestion:

Induire le vomissement. EFFECTUER IMMEDIATEMENT UNE VISITE MEDICALE, en montrant la fiche de sécurité du produit.

Il est possible d'administrer du charbon actif mélangé dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

Inhalation:

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le sujet de la zone contaminée et le laisser au repos dans un lieu bien aéré.

En cas de malaise, consulter un médecin.

### 5. MESURES ANTI-INCENDIE

Extincteurs conseillés:

Eau, CO2, Mousse, Poudres chimiques selon les matériaux impliqués dans l'incendie.

CO2 ou Extincteur à poudre.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau.

### 6. INTERVENTIONS EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:

Porter des gants et des vêtements de protection.

Précautions environnementales:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Eliminer toutes les flammes libres ainsi que les éventuelles sources d'ignition. Ne pas fumer.  
Si le produit s'est écoulé dans un cours d'eau, dans un réseau d'égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, aviser les autorités compétentes.

**Méthodes de nettoyage:**

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans le réseau d'égouts.

Recueillir le produit pour sa réutilisation, si possible, ou pour son élimination. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

Après la récupération du produit, laver la zone et les matériaux intéressés avec de l'eau.

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Précautions pour la manipulation:**

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Voir aussi le paragraphe 8 suivant.

Eviter de manger ou de boire pendant le travail.

**Conditions de stockage:**

Conserver les récipients toujours fermés.

**Indication pour les locaux:**

Frais et correctement aérés.

## **8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

**Mesures de précaution:**

Arérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

**Protection respiratoire:**

Non nécessaire pour l'utilisation normale.

**Protection des mains:**

Utiliser des gants de protection.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection.

**Protection de la peau:**

Aucune précaution particulière ne doit être adoptée pour l'utilisation normale.

**Limites d'exposition des substances contenues:**

Aucune.

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect et couleur: Limpide fluide bleu clair

Odeur: Caractéristique

pH: Indéterminable

## **10. STABILITE ET REACTIVITE**

**Conditions à éviter:**

Stable en conditions normales.

**Substances à éviter:**

Eviter le contact avec des matières comburantes : le produit pourrait prendre feu.

Dangers dus à la décomposition:

## **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Tenir compte de la concentration de chaque substance dans l'évaluation des effets toxicologiques dérivant d'une exposition au produit.

Les informations toxicologiques concernant les principales substances contenues dans le produit sont reportées ci-dessous:

**MELANGE D'ALCOOL**

LD 50 ORALE RAT: > 2000 mg/kg

LD 50 cutanée : > 2000 mg/kg

Irritation des yeux : irritant

Irritation de la peau : faiblement irritant

Sensibilisation de la peau : Ne provoque pas d'effets de sensibilisation pour la peau.

Effets sur l'homme : Une exposition prolongée peut provoquer un état de somnolence et des vertiges. Le contact prolongé/répété peut provoquer le dégraissement de la peau accompagné de dermatites.

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Utiliser selon les bonnes règles professionnelles, en évitant de disperser le produit dans l'environnement.

La LC 50 statique pour les poissons est >100 mg/l

## **13. CONSIDERATIONS SUR L'ELIMINATION DU PRODUIT**

Récupérer si possible. Envoyer aux centres de récolte autorisés ou aux systèmes d'incinération en conditions contrôlées.

Respecter les dispositions locales et nationales en vigueur.

## **14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

|                      |               |
|----------------------|---------------|
| Routier (ADR):       | Non classifié |
| Ferroviaire (RID):   | Non classifié |
| Aérien (ICAO/IATA):  | Non classifié |
| Maritime (IMDG/IMO): | Non classifié |
| Numéro ONU:          | Non classifié |

## 15. INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

DM 28/1/92 (Classification et Etiquetage) et adaptations successives:

Symboles:

F Facilement inflammable

Xi Irritant

Phrases R:

R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer un état de somnolence et des vertiges.

R36 Irritant pour les yeux.

Phrases S:

S26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S46 En cas d'ingestion, consulter un médecin en lui montrant le produit ou l'étiquette.

S24/25 Eviter le contact avec les yeux et avec la peau.

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S7 Conserver le récipient bien fermé.

Classes de substances selon DPR 303/56 "Contrôles sanitaires":

Classes de solvants selon DPR203/88 (SOV):

Loi 136/83 (Biodégradabilité détergents).

Même si le produit n'est pas contenu dans la liste du DPR 303/56, il est conseillé d'effectuer une visite médicale au moins une fois par an pour les personnes exposées, ainsi que les éventuels examens complémentaires que le médecin retiendra nécessaires.

Classe de danger pour les eaux: Danger pour les eaux classe 1 (autoclassification): peu polluant

Mis à jour avec la Directive 2001/58/CE et 2001/60/CE

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

CESIO - Classification and labelling of anionic, nonionic surfactants (1990)

Les présentes informations se basent sur les connaissances que nous possédons à la date reportée ci-avant. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualités spécifiques.

L'utilisateur est tenu de vérifier l'adéquation et l'intégralité de ces informations selon l'usage spécifique qu'il entend faire du produit.

Cette fiche annule et substitue toute édition précédente.